



Séance ordinaire du 12 septembre 2022

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 12 septembre 2022 à 20h00, au lieu ordinaire des séances, soit l'Espace Culturel Jean-Pierre Ferland de Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Madame la mairesse: Sonia Desjardins

Mesdames les conseillères : Denyse Riquier

Messieurs les conseillers : Yvan Lapointe
Sébastien Houle
Patrick Pilon

En l'absence de M. Michel Mondoux et Mme Marie-Michèle Paradis

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Sonia Desjardins, mairesse.

Est aussi présente, Mme Sylvie Toupin, greffière

Ouverture de la séance

Ouverture de la séance par Mme la mairesse à 20:00 heures.

(1) Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

1. Adoption ordre du jour
2. Adoption du PV 8 août 2022
3. Dépôt rapport dépenses, paiements autorisés et salaires au 30-08-2022
4. Adoption de la liste des comptes à payer pour septembre 2022
5. Horaire du bureau municipal
6. TECQ 2019-2023, seuil
7. Demandes de subventions auprès de Desjardins
8. Terminal paiement direct-Retiré
9. Avis motion règl. 369-3 modifiant règl. 369, 369-1 et 369-2
10. Avis motion règl. 392-4, modifiant règl 392-1,392-2 et 392-3
11. Achat fleurs municipalité pour 2023
12. Corrections factures camp de jour
13. Frais scolaires École Ste-Anne
14. Subvention nouveaux horizons
15. Site Web
16. Subvention Alliance pour solidarité et inclusion sociale
- 173 Paiement par virement

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT ET VOIRIE

18. Entretien dôme : toiture-porte
19. Proclamation semaine sécurité ferroviaire
20. point retiré
21. Point retiré

HYGIÈNE ENVIRONNEMENT

22. Soumission équipement étangs aérés
23. Abattage arbres dangereux ECJPF

LOISIRS ET CULTURE

24. Parcours Halloween
25. Demande soumission : planification fêtes du 175e
26. Fermières : activités journée de la culture, 1^{er} octobre
27. Réservations d'activités : M. Jean-Pierre Veillet, M. Simon Boudreau

28. Autorisation entente Desjardins-Zone ados
29. Suivi des affaires municipales
30. Période de questions
31. Levée de l'assemblée

2022-09-219

Il est proposé par M. Patrick Pilon
Appuyé par M. Yvan Lapointe

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Madame la mairesse demande le vote et la résolution est adoptée à l'unanimité.

(2) Adoption du PV du 8 août 2022

2022-09-220

Considérant que les élus ont pris connaissance du PV du 8 août 2022;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier
Appuyé par M. Patrick Pilon

Que le PV 8 août 2022 soit adopté tel que présenté.

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité

2022-09-221

(3) Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés, des salaires au 31 août 2022

Considérant que les élus ont pris connaissance du rapport des chèques émis au montant de 137 971.59\$, des salaires payés s'élevant à 27 506.25\$ pour un total du mois d'août 2022 de 165 477.84\$;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier
Appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal approuve ce rapport tel que présenté.

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-222

(4) Approbation liste à payer pour septembre 2022

Considérant la liste des comptes à payer aux fournisseurs, septembre 2022 totalisant un montant de 46 619.97\$;

Il est proposé par M. Yvan Lapointe
Appuyé par M. Sébastien Houle

Que le conseil municipal autorise le paiement des comptes à payer aux fournisseurs tel que spécifié dans la liste déposée.

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-223

(5) Horaire du bureau municipal

Attendu que le bureau municipal est présentement fermé les vendredis;

Attendu que des citoyens demandent plus d'heures d'ouverture;

En conséquence,

Il est proposé par M. Patrick Pilon
Appuyé par M. Sébastien Houle

Que la municipalité de Saint-Norbert détermine son nouvel horaire sera :

Du lundi au jeudi de 8 :30 à 12 et de 13 à 16 :30 heures
Les vendredis de 8 à midi.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-224

(6) TECQ 2019-2023, seuil

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023 ;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Attendu que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme, soit 271 250.00\$;

En conséquence,

Il est proposé par M. Patrick Pilon
Appuyé par M. Yvan Lapointe

Il est résolu que :

La municipalité atteste que les dépenses suivantes seront affectées au seuil du programme de la TECQ 2019-2023 :

-Thermo pompe ECJPF : 43 451.80\$

-Ponceau Ste-Anne : 62 280.00\$

Pour un total de 105 731.80\$

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-225

(7) Demandes de subvention auprès de Desjardins

Attendu que la municipalité prévoit plusieurs activités et l'aménagement d'une section jeunesse dans les nouveaux locaux de la bibliothèque;

Attendu que Desjardins a plusieurs volets de subvention selon les activités et/ou projet;

En conséquence,

Il est proposé par M. Sébastien Houle
Il est Appuyé par Mme Denyse Riquier

Que la municipalité dépose des demandes de subventions auprès de Caisse Desjardins de d'Autray en lien avec les activités et/ou projets suivants :

- A) Fêtes du 175e
- B) Section jeunesse bibliothèque
- C) Parcours Halloween
- D) Fête de Noël-cadeaux
- E) Panier de Noël

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

(8) Point reporté

2022-09-226

(9) Avis motion règl. 369-3 modifiant règl : 369, 369-1 et 369-2

Avis de motion est donné par M. Sébastien Houle

Que lors d'une prochaine séance sera présenté un projet de règlement numéro 369-3 modifiant règl : 369, 369-1 et 369-2.

2022-09-227

(10) Avis de motion règl. 392-4. Modifiant règl : 392-1,392-2 et 392-3

Avis de motion est donné par Mme Denyse Riquier

Que lors d'une prochaine séance sera présenté un projet de règlement numéro 392-4 modifiant règl : 392-1, 392-2 et 392-3.

2022-09-228

(11) Achat fleurs pour 2023

Considérant que la municipalité désire fleurir ses bâtiments pour 2023 ;

Considérant qu'il est opportun de déjà définir auprès d'un fournisseurs nos besoins afin de s'assurer d'une disponibilité au printemps 2023;

En conséquence,

Il est proposé par M. Yvan Lapointe

Il est appuyé par Mme Denyse Riquier

Que le conseil municipal de Saint-Norbert alloue un budget de 5 000\$ pour l'achat de fleurs pour 2023.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-229

(12) Correction factures camp de jour

Considérant que des factures ont été émises pour les inscriptions du camp de jour 2022;

Considérant que la facture 202204690, n'aurait pas dû être émise, car l'enfant n'a pas fréquenté le camp et que lors de la rencontre de parents, la personne responsable de l'enfant avait signifié son intention de non-participation au camp de jour;

Considérant que la facture 202204679 a été émise, mais que suite à la Covid, l'enfant a dû se retirer pendant un certain temps du camp et que dans le formulaire d'inscription, il était noté que dans ce cas, des crédits pouvaient être accordés;

En conséquence,

Il est proposé par M. Patrick Pilon

Il est appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal de Saint-Norbert annule la facture 202204690 et modifie la facture 20220469 en y accordant un crédit de 100\$.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-230

(13) Frais scolaires annuels École Ste-Anne

Considérant que depuis plusieurs années la municipalité aide les familles en payant les frais scolaires annuels pour les enfants inscrits à l'école du village;

Considérant que cette approche a débuté dans le but de garder notre école dans le village et d'offrir à tous un départ sur le même pied d'égalité;

Considérant que l'école Ste-Anne nous a présenté une facture d'un montant fixe et uniforme par élève inscrit;

Considérant que les frais scolaires varient d'un niveau à un autre;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Denyse Riquier

Il est appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal de Saint-Norbert désire informer la direction de l'école Ste-Anne de Saint-Norbert que dorénavant la facture de frais scolaires ne devra comporter que les frais scolaires et cela distinctement selon les niveaux et le coût réel de ces frais, comme ils sont présentés aux parents. Si d'autres activités nécessitaient des besoins particuliers, une demande spécifique pour chaque activité devrait être déposée et la municipalité décidera alors de son possible apport.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-231

(14) Subvention nouveaux horizons

Considérant qu'une subvention Nouveaux horizons est offerte aux municipalités pour des projets touchant les personnes de 65 ans et plus et ce pour un maximum de 25 000\$;

Considérant que la sécurité de nos aînés tient à cœur à la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Sébastien Houle

Il est appuyé par Mme Denyse Riquier

Que le conseil municipal de Saint-Norbert dépose une demande de subvention pour l'achat d'indicateurs d'adresse reflétant la lumière et des poteaux. Le tout serait distribué pour installation aux propriétaires correspondant à la tranche d'âge du programme.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-232

(15) Site Web

Considérant que des discussions ont eu lieu avec l'entreprise Virtuel Graphique;

Considérant que la municipalité a défini ses besoins;

Considérant que l'offre reçu au montant de 7 125\$ pour la refonte totale;

Considérant la résolution numéro 2022-08-202, qui stipulait un montant environnant les 5 000\$;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Denyse Riquier

Il est appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal de Saint-Norbert accepte la soumission au montant de 7 125\$, pour une estimation de 75 heures de travail et qu'en cas d'excédent les heures seraient facturées en sus.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-233

(16) Subvention Alliance pour solidarité et inclusion sociale

Considérant que la municipalité de Saint-Norbert désire déposer un projet dans le cadre du programme Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale e la Table des préfets de Lanaudière;

Considérant que le conseil d'administration de la municipalité doit autoriser le dépôt du projet par voie de résolution et en autoriser la signature;

En conséquence,

Il est proposé par M. Sébastien Houle

Il est appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal de Saint-Norbert autorise la direction générale à déposer la demande dans le cadre de l'appel de projets de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale;

Que Mme Sylvie Toupin soit autorisée à signer , pour et au nom de la Municipalité de Saint-Norbert le protocole d'entente avec la Table des préfets de Lanaudière en cas de réponse favorable quant au financement du projet;

De transmettre copie de la présente résolution à la Table des préfets avec le projet déposé, qui se définit comme suit : Projet de création et d'animation d'un espace de rassemblement et de socialisation pour les adolescents (12-17 ans) de la municipalité de Saint-Norbert.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-234

(17) Paiement par virement

Considérant que la technologie permet des paiements par virement;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Denyse Riquier

Il est appuyé par M. Sébastien Houle

Que le conseil municipal de Saint-Norbert accepte de prendre des paiements par virement pour les factures autres que celles de la taxation, taxation complémentaire ou mutation et cela pour un essai à savoir si cette méthode convient à notre type comptabilité.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE
TRANSPORT ET VOIRIE

2022-09-235

(18) Entretien dôme : peinture toit et porte

Considérant que la municipalité a demandé des soumissions pour la réparation du toit du dôme et l'ajustement de la hauteur de la porte;

Considérant que pour la peinture la plus basse soumission se chiffre à 7 000\$ plus taxes (Éric Champagne) et pour la porte une seule reçue au montant de 1 450\$ avec taxes (Jean Mondoux);

En conséquence,

il est proposé par M. Sébastien Houle

Il est appuyé par Mme Denyse Riquier

Que le conseil municipal de Saint-Norbert accepte les soumissions de Éric Champagne pour la réparation et peinture du toit et celle de Jean Mondoux pour l'ajustement de la hauteur de la porte. Ces dépenses seront reportées sur le programme PRABAM.

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-236

(19) Proclamation semaine sécurité ferroviaire

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 119 au 25 septembre 2022 ;

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, fin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et de citoyens ;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autre organisme pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire ;

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de la municipalité d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Sébastien Houle
Appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal de Saint-Norbert appuie la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 19 au 25 septembre 2022.

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité.

(20) Nettoyage de fossé-Reporté

(21) Point retiré

HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

2022-09-237

(22) Soumission équipement étangs aérés

Attendu que la module de mesure de débit d'eaux usées, ne fonctionne plus correctement et que nous sommes responsables d'avoir des lectures pour remettre nos rapports d'eaux usées;

Attendu qu'une soumission nous a été transmise de CGR Procédé au montant de 5 645 plus taxes applicables, datée du 26 juillet 2022;

En conséquence ;

Il est proposé par M. Sébastien Houle
Appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal accepte la soumission telle que déposée et que la direction planifie les travaux de remplacement du module défectueux par le module Greyline OCF 6.0, comprenant transport, installation, temps homme, excluant une sonde.

Madame la mairesse demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-238

(23) Abattage arbres dangereux ECJPF

Attendu que deux arbres sont dangereux sur le site de L'ECJPF;

Attendu que nous avons reçu une soumission au montant de 2 150\$ pour l'abattage et le ramassage complet des deux arbres de l'entreprise Arbori Plus;

En conséquence ;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier
Appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal accepte la soumission et ordonne la tenue des travaux dans les meilleurs délais.

Madame la mairesse demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité.

LOISIRS

2022-09-239

(24) Parcours Halloween

Attendu que la municipalité désire organiser une activité en lien avec l'Halloween;

En conséquence ;

Il est proposé par M. Yvan Lapointe
Appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal accepte d'octroyer un montant de 5 000\$ pour la tenue de cette activité qui se déroulera sur trois jours soient les 29-30 et 31 octobre.

Madame la mairesse demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité

2022-09-240

(25) Demande de soumission planification fêtes du 175e

Attendu que la municipalité désire avoir un calendrier rempli d'activité dans le cadre du 175^e;

Attendu que l'organisation d'une telle tâche demande du temps et beaucoup d'implication;

En conséquence ;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier
Appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal désire recevoir des soumissions pour valider les coûts potentiels d'un service de planificateur-organisateur.

Madame la mairesse demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-241

(26) Fermières : activité journée de la culture, 1^{er} octobre

Attendu que la municipalité a inscrit à son calendrier des Journées de la Culture 2022, l'activité en lien avec l'art textile du Cercle des Fermières de St-Norbert;

Attendu que la municipalité sera commanditée via une subvention d'Hydro-Québec en partenariat avec la MRC de D'Autray et que les argents ont déjà été confirmés;

En conséquence ;

Il est proposé par M. Patrick Pilon
Appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal remette au Cercle des Fermières le montant de 1 710\$, tel que spécifié dans le dépôt de leur projet, pour la tenue de l'activité inscrite au calendrier des Journées de la Culture 2022.

Madame la mairesse demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité

2022-09-242

(27) Réservations d'activités : M. Jean-Pierre Veillet, M. Simon Boudreau

Considérant que la municipalité a une entente triennale avec le MCC pour la tenue d'activité de médiation culturelle;

Considérant que l'écrivain M. Jean-Pierre Veillet offre une panoplie d'activité en lien avec l'écriture et la lecture et que de plus, via la MRC de D'Autray, il y aura prise en charge du volet financier pour cette activité;

Considérant que M. Simon Boudreau, offre pour sa part une activité musicale permettant un pont entre deux générations en lien avec un projet de création de chanson et d'enregistrement pour un montant de 2 750\$ plus taxes applicables. De plus, cette activité sera s'intégrer à nos activités reliées à l'entente de médiation culturelle avec le MCC ;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier
Appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal de Saint-Norbert réserve ces deux artistes pour les activités décrites plus haut.

Madame la mairesse demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-09-243

(28) Autorisation signature protocole entente Desjardins-Zone Ados

Considérant que la municipalité a fait une demande de subvention à Desjardins en soutien pour le projet de la Zone Ados;

Considérant que l'aménagement et la préparation de la Zone Ados va de l'avant;

Considérant que nous avons reçu le protocole d'entente de Desjardins de D'Autray;

Il est proposé par M. Sébastien Houle
Appuyé par Mme Denyse Riquier

Que le conseil municipal de Saint-Norbert autorise la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité de protocole d'entente tel que remis par Desjardins de d'Autray.

Madame la mairesse demande le vote;
La résolution est adoptée à l'unanimité.

(29) SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES

Annonce du parcours Halloween : appel à la population pour partage de décors, dons, prêts, bénévoles

(30) PÉRIODE DE QUESTIONS

Demande de précision déploiement internet haute vitesse
Utilisation des chapiteaux-Halloween
Halloween : participation pompiers-SQ
Déneigement domaine Michel hiver 2022-2023
Cercle des Fermières planification Paniers de Noël
Information cross-country école
Numéros civiques demande subvention 55 ans et plus

2022-09-244

(31) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. Patrick Pilon

Appuyé par M. Yvan Lapointe et résolu de lever la séance à 20 :45 heures.

Madame la mairesse demande le vote;

La résolution est adoptée à l'unanimité

Sonia Desjardins
Mairesse

Sylvie Toupin
Directrice générale et greffière trésorière

Je, Sonia Desjardins, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sonia Desjardins, mairesse

